

Dans 5 jours, les élections européennes la victoire des Outremer avec Younous Omarjee

Succès du meeting de Sainte-Suzanne

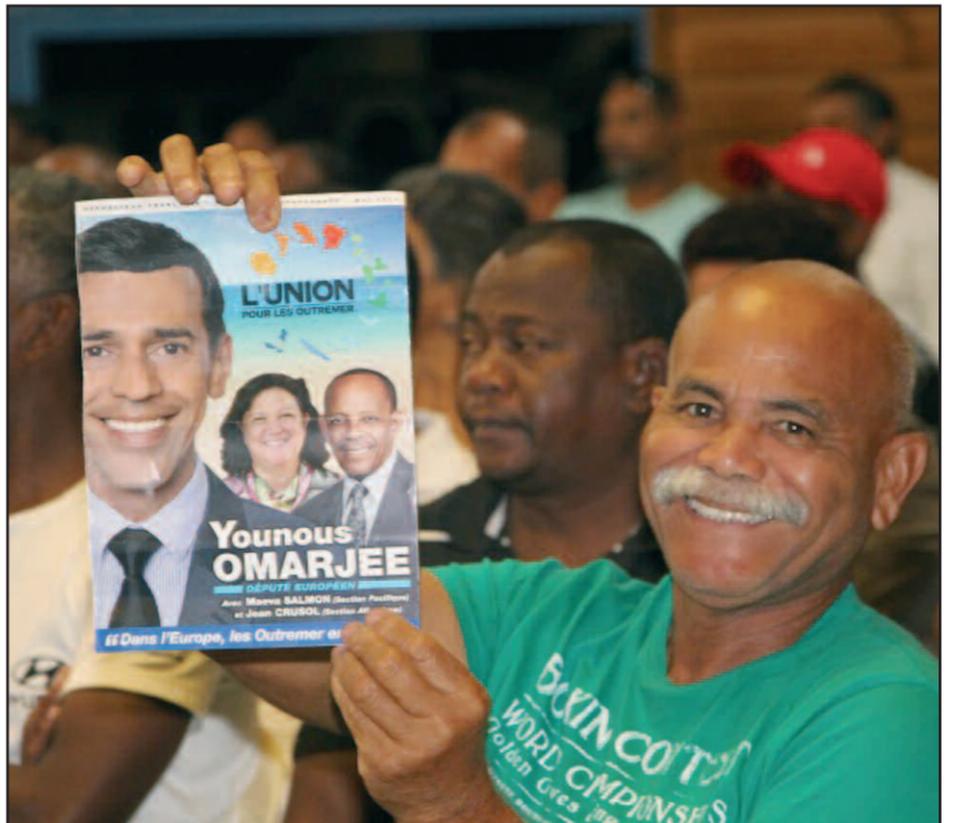
Se développer par un ancrage régional



A l'occasion d'une conférence à la salle Rwa Kaf de Sainte Suzanne, Younous Omarjee est revenu sur son bilan. Un mandat de cinq ans mené par Elie Hoarau et Younous Omarjee, pour les Régions Ultrapériphériques et notamment la défense de La Réunion. Maurice Gironcel a ouvert la conférence en assurant l'importance des élections européennes, car les décisions prises en Europe ont un impact direct à La Réunion, dans plusieurs domaines, comme l'agriculture, la formation, mais aussi les investissements des collectivités territoriales. Face aux inquiétudes des agriculteurs présents dans la salle, Younous Omarjee a dénoncé la manœuvre organisée par le Conseil Européen, les chefs des États, contre les planteurs réunionnais. Une manœuvre réitérée contre Mayotte, concernant la pêche. Pour ce le député, "les intérêts des peuples sont sacrifiés" au profit des multinationales, qui pil-

lent les richesses et détruisent la Plaine. «On n'est pas un petit pays. On est une immensité», a assuré le candidat aux élections européennes, du 25 mai. Une immensité qui permet un développement économique avec les pays de la zone et une politique de la mer et des océans. «On a des voisins, un environnement régional. On a un ancrage dans l'Union Européenne, il nous faut réussir notre ancrage avec les pays de la zone, avec l'aide de l'Union Européenne». Une vision partagée par le PCR, qui a appelé à voter pour la liste de L'Union des Outremer, qui rassemble toutes les forces politiques ultramarines des Outremer, qui «ne prennent pas leurs ordres à Paris et ont l'intérêt de leurs peuples».

Correspondant



Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :
1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Emile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITE : pub.tem@orange.fr

Édito

Sens et contresens aux élections de dimanche

Nous votons ce dimanche 25 mai pour désigner le Député qui défendra les intérêts réunionnais au Parlement européen. Hier, nous avons exposé les combats des Réunionnais pour défendre nos spécificités à l'intérieur de l'Union Européenne ainsi que les acquis que constituaient les RUP et POSEI. Alors qu'en Europe même, des voix se lèvent pour réclamer une meilleure prise en charge des identités régionales, nous assistons à la balade dans nos eaux chaudes de touristes politiques venus prêcher la bonne parole au bon peuple réunionnais, invité à voter selon le prisme parisien.

Dans les faits, ils viennent demander aux Réunionnais de se diviser suivants des intérêts et enjeux continentaux. Or, la circonscription Outre-Mer n'est assimilable à aucune autre en France: elle enveloppe justement tous les territoires de la République, autres que la France. Mieux, c'est une circonscription à 3 dimensions et à bulletin unique où le candidat de la liste arrivée en tête n'est pas du tout sûr d'être élu! Inutile de vous dire que cette usine à gaz est une invention sortie des hautes sphères parisiennes, là où on a tendance à penser pour NOUS.

Cette circonscription planétaire est un véritable non sens. La précédente formule était également caricaturale, car, au final, elle conduisait à la victoire de 3 têtes de listes, tous Réunionnais qui, durant 5 ans, étaient sensés défendre les intérêts de populations disséminées sur 3 océans. Ce fut possible car le nombre d'exprimés le jour du vote est, à La Réunion, largement supérieur à celui des autres territoires. Que nos touristes politiques causent de tout sauf de ce non-sens et de ses conséquences suffit largement pour les disqualifier.

Cependant, ce qui fait contre sens, c'est le discours de Réunionnais qui prétendent qu'un Député issu des rangs d'un «grand parti» est plus efficace en Europe. On a bien compris que l'attaque vise le PCR. Pourtant, ils parlent tous des RUP et des POSEI en omettant de signaler que ces acquis ont été principalement l'oeuvre de Paul Vergès, dirigeant du PCR. Lors du référendum pour l'approbation de la Constitution Européenne, en 2005, les 3 plus grands partis militaient pour le OUI. Ils ont tous été battus. A cette époque, des responsables Réunionnais avaient argumenté qu'il ne «fallait pas donner coup de pieds dans son z'assiette manger». Le PCR était du côté des vainqueurs. Il était du côté du peuple. Les «grands partis» étaient, eux, à contre sens de la marche de l'histoire.

Voilà pourquoi il faut continuer à donner du sens aux prochaines élections de dimanche: il faut voter avec le bulletin de la liste Union des Outre-Mers, conduite par Younous Omarjee.

J.B.

Communiqué de Younous Omarjee, tête de liste de l'Union des Outremer**«Les Réunionnais privés de débat entre le député européen Younous Omarjee et ses principaux contradicteurs»**

Le député Younous Omarjee apporte à la population les explications sur la réalité des faits ce matin au sujet du débat organisé sur les ondes de Réunion Première. Younous Omarjee invite les Réunionnaises et les Réunionnais désireux de connaître les questions qu'il aurait posé à ses concurrents, d'être éclairé sur son bilan et ses propositions de le retrouver demain soir à 18h au Cinéma Cambaie – Saint Paul.



Lors du meeting de Saint-Pierre, Younous Omarjee avait abordé quelques points qui devaient être développés devant ses principaux contradicteurs. Qui a pris la décision de changer les participants du débat au dernier moment?

Younous Omarjee, député européen et candidat de l'Union pour les Outre-Mer a publiquement il y a dix jours demandé qu'un débat soit organisé entre les candidats sur les chaînes de télévision. Ce débat était attendu par la population.

Réunion Première, qui a la responsabilité en tant que chaîne publique d'organiser les débats dans la circonscription outre-mer (océan indien) a décidé d'organiser ces débats et a invité Younous Omarjee à venir débattre ce lundi avec ses principaux concurrents, Philippe Leconstant et

Yolaine Costes. C'est immédiatement que le député européen a donné son accord.

C'est en arrivant ce matin (hier matin - NDLR) à proximité de Réunion Première, alors qu'il était prêt pour le débat, que Younous Omarjee a appris par la radio, que les invités avaient tous changés. Et que ses principaux contradicteurs se retrouveraient, sans lui, dans le débat organisé le lendemain.

De fait, à quoi servira un débat de 30 minutes entre Yolaine Costes et Phi-

lippe Leconstant sans que le Député sortant n'y soit invité? Tout semble avoir été organisé dans le dos du candidat Député sortant, pour empêcher la confrontation avec la candidate UMP et le candidat du PS.

Younous Omarjee invite les Réunionnaises et les Réunionnais désireux de connaître les questions qu'il aurait posé à ses concurrents, d'être éclairé sur son bilan et ses propositions de le retrouver [mardi] soir à 18h au Cinéma Cambaie – Saint Paul.

Ce soir à Saint-Paul à 18 heures

Dans le cadre de la campagne électorale pour l'élection des représentants au Parlement européen, Younous OMARJEE, Député européen et tête de liste de L'Union pour les Outremer, vous invite à la rencontre – débat qu'il organise:

au Ciné Cambaie (salle 4) à Saint Paul

Cette réunion publique, qui se veut le point d'orgue de la campagne, sera l'occasion de revenir sur l'ensemble des thématiques au cœur de cette campagne électorale à La Réunion.

Elle permettra aussi à Younous Omarjee d'ouvrir le débat sur un des enjeux majeurs de cette élection qui a été peu discuté jusqu'à présent:

Dans une Europe en crise, comment défendre les Outremer ?

Percée de Syriza aux municipales en Grèce

La Coalition de la gauche radicale en tête des élections

Dimanche 18 mai, les grecs étaient appelés aux urnes pour les élections municipales à Athènes et dans la région de l'Attique, en Grèce. Surprise, le parti radical de gauche, Syriza, sort en tête de ce premier tour. Le parti d'Alexis Tsipras est parvenu à écarter la formation de droite, Nouvelle Donne.

Après deux années d'une coalition droite-socialiste, les Grecs ont décidé de sanctionner le gouvernement qui a poursuivi la politique d'austérité du précédent Premier ministre, Geórgios Papandréou. Un ras le bal qui s'est traduit depuis deux ans par des manifestations quotidiennes dans les rues d'Athènes et les principales cités du pays pour dénoncer l'austérité et les sacrifices imposés aux Grecs.

Des estimations confortant Syriza

Le parti de gauche Syriza serait en tête du scrutin local de dimanche 18 mai, à Athènes et dans la région de l'Attique en Grèce. Crédité de 20 à 24% des suffrages, Gabriel Sakellaridis, candidat à la mairie de la capitale a obtenu le soutien de Syriza. Ce dernier devance le candidat sortant indépendant soutenu par la gauche George Kaminis.

Selon les estimations de Kapa Research, le candidat de Syriza, dépasse de près de deux points d'indice, son concurrent indépendant. De son côté, la candidate de la gauche radicale, Rena Dourou arrive en tête avec 7,4 points d'avance sur son premier rival, dans la région de l'Attique, qui abrite trois des dix millions d'électeurs du pays.

En cas de victoire au second tour, d'un des deux candidats, Athènes ou sa région seront pour la première fois dirigés par un parti d'extrême gauche. Ces résultats même approximatifs mettent en évidence une poussée inattendue de Syriza. Il s'agit également d'un coup pour la coalition gouvernemental, qui se fragilise un peu plus. Le Premier ministre Antonis Samaras fait face à son premier

test électoral depuis son arrivée, il y a deux ans.

Interrogé par l'agence de presse, Reuters, John Loulis, politologue, a expliqué: «On voit une tendance nouvelle en faveur des partis qui s'opposent au système», «même si les gens ne font pas encore confiance Syriza, ils sont prêts à essayer.»

Pour ce père de famille de 50 ans, interrogé par RFI, son vote aura été contre le gouvernement, le vole le plus décisif pour lui sera le 25 mai, lors des européennes. «C'est là que nous pourrions exprimer notre désaccord vis-à-vis du gouvernement et des programmes qui ont été appliqués à la Grèce ces trois, quatre dernières années», a-t-il expliqué à RFI.

Un vote sanction

Face aux estimations du premier tour, Alexis Tsipras, dirigeant de Syriza, a déclaré à la presse que «les meilleurs buts sont marqués à la deuxième mi-temps». Candidat de la gauche européenne à la tête de la Commission Européenne, le parti d'Alexis Tsipras a fait de ces élections un référendum sur la politique d'austérité menée par Nouvelle démocratie, le parti d' Antonis Samaras, et son partenaire le Pasok (socialiste). D'après les observateurs, Syriza n'aurait ses intentions de faire de ces élections municipales et régionales, dans les 325 communes et 13 régions du pays, un tremplin pour les législatives anticipées. Ces élections sont importantes pour le parti car au cours de ces deux dernières années de pouvoir de la coalition droite-socialistes, la politique d'austérité a été poursuivie de manière dras-



Alexis Tsipras, dirigeant de la Coalition de la gauche radicale (Syriza).

tique, entraînant une hausse record du taux de chômage.

Pour le Premier ministre, Antonis Samaras, il s'agit d'une «stabilisation» politique et économique après six ans de récession. Pour ce dernier, ces élections sont opposées deux camps, d'un côté la «stabilité» et de l'autre, «l'aventure en cas de victoire de la gauche», a indiqué l'Agence France Presse.

Pour une majeure partie des Grecques, la politique menée ces cinq dernières

années a conduit principalement au chômage (26,7% de sans emploi) et à la pauvreté (44,3% des grecs vivent sous le seuil de pauvreté). Le vote s'est fait contre la coalition au pouvoir. C'est d'ailleurs, la première fois depuis la chute de la dictature en 1974, que le parti Nouvelle Démocratie n'aura pas de représentant au second tour des élections municipales à Athènes.

Céline Tabou

«Se réunir sur l'essentiel pour garantir l'avenir de La Réunion»

Un an après la mobilisation organisée devant la Préfecture pour la Priorité à l'embauche des personnes de La Réunion, le 20 mai 2013, le constat est toujours le même. Des emplois disponibles à La Réunion continuent à échapper aux personnes de La Réunion.

Que ce soit dans le secteur public ou privé, des embauches ont été faites au détriment de personnes de La Réunion compétentes pour occuper le poste.

Pire, alors que le Gouvernement a missionné le Député-Maire, Patrick Lebreton, sur l'emploi des ultramarins dans leur territoire, ce même Gouvernement a nommé une personne de l'extérieur en tant qu'ambassadrice de l'Océan Indien ou encore à la direction du CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique).

Il y a donc eu le temps des promesses de campagne, le temps du rapport Lebreton, et pendant ce temps là «cabris i mange salade».

Dans le même temps, nous constatons l'échec de la politique du Gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes. Ni les emplois d'avenir, ni les contrats de génération et ni les promesses électorales n'ont permis d'inverser la courbe du chômage qui se maintient du fait des contrats précaires.

D'ailleurs, sur les trente dernières années, plus de 80 mesures différentes ont été mises en place pour lutter contre le chômage des jeunes. Des mesures basées sur la précarité qui n'ont fait qu'aggraver la situation.

Résultat: 28,5% des Réunionnais sont sans emploi et parmi eux 56,2% de jeunes de moins de 25 ans. La Réunion est parmi les régions de France et d'Europe les plus touchées par le chômage.

Face à une telle situation, qui n'est plus seulement «hors norme» mais totalement injuste et injustifiable, il est temps de se rassembler sur l'essentiel pour garantir l'avenir de La Réunion.

La Réunion et les Réunionnais ne manquent pas d'atouts pour assurer son développement solidaire et durable.

Notre positionnement india-océanique et géopolitique nous place au cœur des grands enjeux mondiaux et sont autant de perspectives d'avenir pour notre population. Dans les secteurs porteurs d'avenir, comme les énergies renouvelables, les nouvelles technologies, la santé,... nous pouvons créer des milliers d'emplois. Nous avons là aussi des Réunionnaises et des Réunionnais capables et compétents pour relever ses défis. Comment des dirigeants peuvent promettre de changer

les choses et de créer des emplois, quand aucune réflexion n'est faite sur les enjeux de demain et les spécificités réunionnaises?

Pour cela, nous ne serons jamais trop nombreux pour d'une part faire face à l'urgence sociale et d'autre part faire face aux enjeux de demain. Les réunionnaises et les réunionnais doivent se rassembler sur l'essentiel pour défendre ses intérêts et l'intérêt de La Réunion.

Nous avons un rôle à jouer, il est temps d'agir, nous devons répondre aux attentes de notre population et donner des perspectives à notre jeunesse.

Laisser la population réunionnaise dans une telle situation constitue une violence faite contre les Réunionnais, un engrenage qui conduit à la précarité, à la pauvreté... mais aussi à toutes les formes de violence.

On a aujourd'hui une société réunionnaise, pleine de richesses, qui ne peut pas s'exprimer librement et participer au développement de son pays alors que «Nou Lé Kapab pou nout péi».

Pour Nou Lé Kapab (AJFER)
Gilles Leperlier
Président

Comité Solidarité Chagos La Réunion

La nouvelle action en justice des Chagossiens contre le jugement de 2008

Nous publions aujourd'hui le troisième volet de la série d'articles du Comité Solidarité Chagos La Réunion au sujet des derniers événements relatifs à la lutte des Chagossiens.



« Comme tous les êtres humains, les Chagossiens doivent pouvoir vivre sur la terre natale » (manifestation chagossienne devant la Haute Cour de Londres, 31 mars 2014)

Le jugement de 2008, c'est quoi? On rappellera tout d'abord que les actions judiciaires menées tout au long des années 2000 par les Chagossiens ont connu des résultats très contrastés. Dans un premier temps une immense victoire a été remportée en novembre 2000 quand la haute Cour de justice de Londres a reconnu aux Chagossiens le droit de retourner sur leurs îles natales. Mais bien vite ils ont dû déchanter quand le gouvernement a demandé en 2004 à la Reine de signer deux décrets-lois interdisant leur retour. Malgré deux procès en appel gagnés contre ces interdictions (en 2006 et 2007), l'épilogue calamiteux arrive en octobre 2008, quand la Chambre des Lords - en tant que Cour de Cassation - réduit à néant les espoirs des Chagossiens. L'arrêt définitif, pris à une majorité très mince (et très suspecte) de trois voix contre deux, interdit le «droit de retour» du peuple chagossien. Tous les recours sont alors épuisés.

Mais aujourd'hui, la donne a changé, et c'est ce jugement dont Olivier Bancoult et ses avocats veulent démontrer l'invalidité. Il faut savoir que depuis l'année 2010 la Chambre des Lords n'est plus la plus haute instance de l'appareil judiciaire britannique. Une instance est désormais au sommet du système: la Cour Suprême. La Cour Suprême a déjà depuis sa création été amenée à casser des jugements de la Chambre des Lords. C'est donc devant la Cour Suprême que

l'action en justice est relancée.

Alors, avec quels nouveaux éléments les Chagossiens repartent-ils à la bataille? Ces éléments ont trait à la fameuse étude initiée par Londres en 2001 - 2002, portant sur la faisabilité d'une réinstallation des Chagossiens aux Chagos (suite au jugement favorable de 2000). Etude qui avait conclu à l'impossibilité d'une telle réinstallation. Etude qui fut présentée à l'époque comme objective et transparente, mais qui donna lieu en fait à des pressions exercées par les autorités politiques sur l'équipe des consultants, afin de discréditer toute idée de retour.

Or plusieurs des consultants avaient conclu au contraire à la faisabilité d'une réinstallation. Une contre-expertise existait dans le dossier. Mais il avait rapidement disparu de la circulation. Et lors du procès devant la Chambre des Lords il ne fut pas produit devant les juges! C'est donc sans pouvoir tenir compte de ces conclusions d'experts, favorables aux Chagossiens, que la Chambre des Lords les a bannis des Chagos!

C'est ce document de contre-expertise qui vient de refaire surface, de façon inespérée, avant le procès en appel sur le Parc Marin (voir notre message n°1). Il a été retrouvé parmi les pièces fournies par la partie britannique à la demande du tribunal! Il fait apparaître des éléments décisifs,

comme par exemple la mauvaise foi «officielle» qui consiste à invoquer la submersion prochaine des îles Chagos alors que la base de Diego Garcia y est implantée et en plein développement (hélas)!

En s'appuyant sur cette nouvelle donnée, Olivier Bancoult et son équipe de juristes ont saisi la Cour Suprême, pour que soit invalidé le jugement de 2008. Aujourd'hui la vérité est prête à éclater au grand jour. La nouvelle étude initiée par le gouvernement de Londres (voir notre message n° 2) est une façon claire de reconnaître l'aspect insincère et manipulateur de la première étude. Deux des consultants de 2001 - 2002 ont d'ores et déjà affirmé sous serment qu'ils avaient fait l'objet de pressions.

Les arguments des Chagossiens sont donc d'un poids apte à emporter une décision historique de la Cour Suprême. Le «High Powered Committee», l'instance habilitée pour accorder ou non l'aide juridique légale, vient, en date du 28 mars dernier, de dire OUI à la demande d'Olivier Bancoult. Preuve s'il en est de la qualité du dossier présenté contre une instance aussi élevée que la Chambre des Lords.

Affaire à suivre donc, avec la plus grande attention, pour toutes celles et tous ceux qui soutiennent activement les luttes des Chagossiens, d'Olivier Bancoult et du Groupe Réfugiés Chagos.

Otè!

La di a ou mèt out lafis niméro 3 !

Lo zéro sé po ladministrasyon, aprè na 19 kandida outremèr po lé zéropèèn 2014; oui koné rogard bann pano la méri, dan mon vil na 10 réktang, anfin 11 ék lo zéro; normalman bann méri i doi razout dé troi pano po ariv 19, anfin 20 ék lo zéro!

A moin moin lé pa an avans, dan 6 zour i vot! Mé bayoun lé vré la di zéléksyon éropèèn i pasione pa la foul! Minm bann pano éléktoral (éléktoro an fransé), ti kroi na bon pé lafis; moin la fine voir 3 ou 4! Lé zot? Ou sa i lé?Ki sa i lé?

A nou nout tèt de lis sé in Rényoné: lé zot pé tèt séd moun déor?

Moin tapo rogard dé troi non si dot lis si Internèt; sak i di «la Frans dabor» dan nout tériroir, la na in problinm; moin mi diré la Rényon dabor ou loutremèr dabor; koué la Frans dabor!?

Sirtou kan oui koné koué nana andsou dsa; dot épok la tié domoun po slogan konm sa...

Rasial, antisémitik, la ras sipérièr, la ras inférièr? Ki kalité démokrasi? Ki kalité républik?

Mi arviin si lé 19 lis: dawar nana tout variant lékstrinm gos, radikal do gos, santro gos, milié (sant, konm football), sant droit, droit(kél diférans?)-zot i rapèl républikin indépandan? A tout lé variant droit-la i plisir non dan listwar, UDR, RPR, UMP, MODEM.

La gos té pa an rés; PCF, PS, PSU, FG, Trotskis.

Nou la fine voir «parti chas é pèch», ékolozis, indépandantis, otonomis...

Bon brèf na po soizi, réflési bien kél ou vé voté; pans dabor out bann konpatriot ék sak i rosanm a ou, sé sa out parti. Atansyon moin la pa di parti pri, mé prèsk.

La di a ou mèt out lafis niméro 3!

Justin